

**PROCÈS-VERBAL**  
**Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'École Supérieure**  
**du Professorat et de l'Éducation**  
**Séance du 6 Juillet 2017**

Dix-huit membres du Conseil étaient présents ou représentés, cinq procurations ont été enregistrées.

**Membres désignés par Mme la Rectrice**

M. Francis BORDES (procuration à Mme Anne DAUVERGNE)  
Mme Anne DAUVERGNE  
M. Jean-Christophe DUFLANC (procuration à M. Bruno HEIN)  
M. Bruno HEIN  
Mme Sophie PROST  
Mme Annie SIMONET (procuration à Mme Sophie PROST)

**Membres désignés par M. Le Président de l'uB**

M. Alain BOULEY  
Mme Claire CACHIA  
Mme Géraldine FARGES (procuration à Mme Elsa LANG-RIPERT)  
Mme Elsa LANG RIPERT  
M. Denis LOIZON  
Mme Séverine MILLOTTE  
M. Max NOUBEL  
Mme Véronique PARISOT  
Mme Françoise SALVADORI (arrivée à 10 H 30)

**Membres désignés par les membres du Conseil d'école**

Mme Odile GUERIN  
Mme Anne-Marie HOUILLON  
M. Laurent TAINURIER  
M. Eric VIOLETTE (procuration à Mme Odile GUERIN)

**Membres invités**

M. Gracian DIDIER  
Mme Marie-Geneviève GERRER

**L'ordre du jour de la réunion est le suivant :**

- 1 - Compte-rendu du COSP du 10 mai 2017
- 2 - Désignation du nouveau Président du COSP de l'ESPE
- 3 - Présentation 4<sup>ème</sup> mention Pratiques et Ingénieries de Formation (PIF)
- 4 - UE DAC et Parcours Culturel
- 5 - Formations dispensées à distance
- 6 - Questions diverses

Après s'être assuré du quorum, M. Max NOUBEL, Président du COSP, ouvre la séance.

#### 1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 10 mai 2017

Le Président du COSP soumet au vote l'adoption du procès-verbal de la séance du 10 mai 2017 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### 2 - Désignation du nouveau Président du COSP de l'ESPE

Comme suite à la démission de M. Max NOUBEL, M. Denis LOIZON - Maître de conférences HDR en STAPS et en Sciences de l'Éducation - s'est porté candidat pour assurer la présidence du COSP.

Le président du COSP soumet au vote la candidature de M. Denis LOIZON qui est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### 3 - Présentation 4<sup>ème</sup> mention Pratiques et Ingénieries de Formation (PIF)

Monsieur Thierry TRONCIN présente le nouveau master EBEP (Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers). Il est adossé à la nouvelle formation spécialisée - CAPPEI (Certificat d'Aptitude Pédagogique aux Pratiques de l'Education Inclusive) et s'adresse aux enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés qui désirent recevoir une formation qualifiante pour exercer auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers.

2

Dès septembre, 33 enseignants seront stagiaires en formation CAPPEI dont un certain nombre s'inscrira en parallèle en M1 EBEP. La 1<sup>ère</sup> année de ce master reprend toutes les unités d'enseignement du CAPPEI auxquelles s'ajoutent les modules Recherche et Analyse de la Pratique.

Le M2 sera automatiquement ouvert aux M1 EBEP mais également aux personnes admises après VAE et à d'autres acteurs de la communauté éducative (M1 sciences sociales...). Il doit être opérationnel pour les enseignants qui exercent sur le terrain (éducateurs spécialisés, assistants sociaux...). La caractéristique du M2 est de proposer une formation en deux années en associant des heures de cours en présentiel et un enseignement à distance. Cette forme est plus attractive puisque les acteurs ne sont pas contraints de demander un congé de formation.

M. Pierre-Jean FAVE - Conseiller ASH auprès de Madame la Rectrice - ajoute que le CAPPEI est une formation 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés qui n'existait pas : jusqu'à présent, dans le 1<sup>er</sup> degré, le CAP-ASH - formation en alternance de 400 h - donnait l'obligation d'exercer sur un poste relevant de l'ASH (SEGPA - ULIS - SMS) alors que pour le 2<sup>nd</sup> degré, le 2CA-SH - formation de 150 h - ne spécifiait pas une affectation sur un poste relevant de l'ASH. Le CAPPEI permettra aux personnels du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés d'atteindre, sur des postes spécifiques, un degré d'expertise à la fois sur la diversification des besoins et sur les réponses à y apporter. L'idée, assez novatrice, est également de développer la notion de personne ressource de l'école inclusive. Les enseignants spécialisés seront à la disposition de collègues exerçant dans le milieu ordinaire pour leur donner une certaine connaissance de la diversité du public et, par là même, un meilleur accompagnement.

Le Rectorat, les DSDEN et l'ESPE travailleront en partenariat sur une complémentarité d'actions. Un vecteur important est l'investissement majeur des départements : sur les 300 h de formation, 120 h sont portées par les départements et 180 h par l'ESPE.

Mme Elsa LANG RIPERT signale qu'en fonction de la proportion TD/CM, les heures CM risquent d'être rémunérées en heures TD. Il faudra également rester vigilant sur l'offre des modules d'approfondissement proposée par Besançon afin d'avoir une cartographie la moins redondante possible.

Le président du COSP soumet au vote la formation EBEP qui est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### 4 - UE DAC et Parcours Culturel

L'ESPE a calqué les modalités des UE optionnelles sur le même schéma que celles proposées par l'université. Il s'agit juste d'un point d'information.

#### 5 - Formations dispensées à distance

L'ESPE a repris la partie pédagogique des diplômes ouverts en formation à distance du Département Sciences de l'Education. Les propositions de charge d'enseignement sont soumises à la Présidence de l'uB.

3 L'organisation pédagogique du DAEU a été clarifiée, la fiche filière est finalisée (modules en tronc commun obligatoire – modules optionnels – réduction de l'offre de langues) et le CPER a été mis en place. La charge d'enseignement de chaque UE a été réglementée, les heures de l'enseignement à distance étant les mêmes que celles de l'enseignement en présentiel. Le tarif de ce DAEU a augmenté de 70 €, ce qui le maintient encore dans une fourchette basse par rapport à d'autres universités. Une dérogation a cependant été demandée à la Présidence de sorte que les redoublants, dans certaines disciplines, ne subissent pas cette hausse de tarif.

Le président du COSP soumet au vote la fiche filière du DAEU qui est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### 6 - Questions diverses

Présentation du Master recherche 2A2P - Accompagnement, Analyse de Pratique Professionnelle - par Monsieur Denis LOIZON (document projeté en séance)

#### **Les enjeux autour de ce master 2A2P**

##### La formation tout au long de la vie

- ouverture vers la recherche pour les formateurs ESPE/UFR et autres personnels
- formation continue des cadres Éducation Nationale
- formation continue des personnels enseignants Éducation Nationale

##### Ouverture à d'autres « mondes » professionnels

- les formateurs infirmiers (IFSI)
- les formateurs des cadres militaires
- les formateurs des mouvements éducatifs

## Les objectifs généraux

### Permettre aux collègues :

- de mieux comprendre le monde de l'éducation, de la formation (l'APP ? l'accompagnement ?)
- d'acquérir une culture recherche (champs, concepts, méthodes, résultats)
- de développer un esprit critique (rapport aux prescriptions)
- de se lancer dans des innovations
- de prendre de nouvelles responsabilités (conseil pédagogique, formation...)

## Conception du Master

### Intégration de la mention PIF (pratiques et Ingénierie de formation)

### Principes de faisabilité et de pertinence des contenus par rapport au métier de formateur :

- le référentiel du formateur (juillet, 2015)
- les classes de situations professionnelles (les tâches du formateur)

## Organisation du Master 2A2P

- 300 h sur deux années de Master
- ouverture tous les deux ans

### Les formations :

- 2 semaines de cours : 2 x 40h = 80h (octobre et février)
- 10 samedis de 7h = 70h
- soit 150h de formation sur une année

4

## À qui s'adresse-t-il ? Pour quelles fonctions ?

- Certifiés, agrégés, PE, FA et PEMF... et autres formateurs

### Les fonctions :

- à tous ceux qui veulent devenir « formateurs »
- au niveau local : tuteur établissement M1 ou M2
- au niveau de l'ESPE :
  - ✓ interventions ponctuelles au plan disciplinaires ou transversal
  - ✓ interventions spécifiques « Groupes de Références »
  - ✓ avec une fonction de formateur académique (2nd degré) ou de maître formateur (1er degré)

## Contenus du master

Ce master MEEF propose une formation professionnalisante (développement de compétences et de postures spécifiques) et une initiation à la recherche.

### Développer des compétences de formateur :

- concevoir et mettre en œuvre des formations
- observer, analyser, évaluer les pratiques
- accompagner un sujet ou un collectif
- communiquer de manière plus efficace

Les 5 Unités d'Enseignement :

- Accompagnement
- Analyse de pratique
- Recherche en éducation et formation
- Culture professionnelle
- Mémoire qui inclut le mémoire professionnel (en M1) et le mémoire de recherche en M2.

Exemples de contenus spécifiques :

- l'accompagnement d'un collègue
- l'analyse de pratique (animation de dispositifs)
- l'analyse du travail et de l'activité (référence à la psychologie du travail, à l'ergonomie et à la didactique professionnelle)
- les actions de conseil (visites aux étudiants ou aux collègues)
- l'ingénierie de formation
- le développement professionnel
- la recherche dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la formation des adultes

Exemples de contenus «culture professionnelle» :

- l'évaluation (les classes sans note,...)
- l'établissement apprenant
- climat scolaire et santé des élèves
- troubles de l'apprentissage / décrochage scolaire
- le corps à l'école
- l'éducation prioritaire
- l'innovation pédagogique

5

**Articulation avec la formation des FA et des PEMF**

Mise en place de 3 «journées fondamentales» :

- une sur l'analyse des pratiques (octobre)
- une sur l'accompagnement (janvier)
- une sur la préparation à la soutenance du mémoire (mars)

**Spécificités du Master 2A2P**

- 2 mémoires : professionnel en M1 et Recherche en M2
- un cahier des charges spécifique pour les intervenants (ex : pas de CM en début d'intervention, les étudiants et professionnels en formation font des exposés sur les thèmes des intervenants)

Une ouverture de la formation :

- en priorité aux étudiants 2A2P (20 étudiants)
  - aux formateurs ESPE / UFR
  - aux FA et PEMF
  - aux préparateurs CAFFA et CAFIPEMF
  - aux Inspecteurs
- Ce qui va nécessiter une information précise en amont

**Autres spécificités du Master 2A2P**

Utilisation du carnet de bord ou portfolio de compétence

- Évaluation du contenu des portfolios pour identifier les indicateurs des compétences développées en formation (thème de master recherche)

#### Une ouverture vers l'innovation

- l'approche par compétence en master ?
- une évaluation unique des 5 UE à travers le mémoire... ?

#### Sensibilisation à des thèmes pluridisciplinaires

- l'éducation à la santé
- le développement des compétences psychosociales (confiance, écoute, empathie...)
- valorisation des travaux de groupe en CCF

#### **La communication sur le master**

- documents sur le site ESPE
- envoi de plaquette à certains collègues (juin)
- envoi à tous les FA et FA en formation début juillet
- nouvel envoi fin août aux FA
- envoi aux établissements pour rentrée
- journée d'information le samedi 23 septembre
- communication régulière sur les contenus des journées

#### **Présentation des documents d'accompagnement du 2A2P**

- la plaquette 2A2P
- le livret du formateur

6

#### **Prochains sujets à aborder**

ARTICLE 5 (Arrêté CAFFA) « Ces modules peuvent, dans des conditions fixées par convention entre le recteur d'académie et le directeur de l'école supérieure du professorat et de l'éducation ou leurs représentants, donner lieu à la délivrance d'unités d'enseignement capitalisables et transférables du système européen, dit « système européen de crédits – ECTS » mentionné à l'article D. 123-13 du code de l'éducation, et, le cas échéant, à l'inscription dans des modules du master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, mention pratiques et ingénierie de la formation ».

- délivrance d'ECTS avec ou sans inscription UB ??
- certification : les collègues qui auront suivi le master 2A2P auront-ils une équivalence certification FA ou PEMF ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 40.

Le Président du Conseil d'Orientation Scientifique  
et Pédagogique de l'ESPE



Denis LOIZON